

DÉCOUVRIR

Nos missions

LES MISSIONS DES ARCHIVES

Le service a pour mission de collecter, classer, conserver, afin de les communiquer au public, les sources permettant de reconstituer l'histoire de la Ville, de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole et de ses habitants. Mais aussi de mettre en valeur le patrimoine que représente l'ensemble des archives de la commune, qu'elles soient écrites, iconographiques ou numériques. Les Archives accompagnent les services municipaux et intercommunaux dans la gestion de leurs archives courantes et intermédiaires (suivi de tableaux de gestion – conseil en archivage) et la préservation de leurs archives historiques.



Des fonds documentaires riches en accroissement.

Les Archives possèdent actuellement près de 7,5 kms linéaires de documents qui s'étendent du XIIIème siècle à nos jours et proviennent principalement des services municipaux et intercommunaux.

Ils sont également complétés par des dons, dépôts ou achats d'archives privées (entreprises, associations ou particuliers, comités d'entreprises, sociétés d'économie mixte, syndicats..).

LES FONDS DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LIMOGES

URL de la page : https://archives.limoges.fr/nos-missions?is_pdf=true?is_pdf=true&is_pdf=true

Les fonds traitent des différentes compétences de la commune développées au fil du temps, du Moyen Age à nos jours dont découlent les documents produits : l'organisation de la commune et son administration, le cadastre, les bâtiments municipaux, l'urbanisme et les permis de construire, la voirie et travaux publics, les affaires militaires, la population (registres paroissiaux et d'état civil, registres de recensement de la population) les élections, les actions culturelles et sportives, la gestion des actes de propriété de la commune, l'aide sociale et la solidarité...

- **les archives anciennes (antérieures à la Révolution)** : registres consulaires, registres paroissiaux, confréries...
- **les archives modernes (1790-1982)** : registres d'état civil, recensement de la population, délibérations du conseil municipal...
- **les archives contemporaines (depuis 1983)** : archives de la collectivité depuis la décentralisation
- **les fonds iconographiques** : plans de ville, plans de bâtiments, photos, cartes postales anciennes...
- **les archives privées** : archives associatives, syndicales, économiques, familiales... données ou déposées par des particuliers ou des personnes morales

Les Archives valorisent leurs fonds à l'occasion : de publications d'articles dans des revues (AEL, D'ont ses,...), sur des sites internet (GéoCulture, Mission Centenaire 14-18,

[Canopé](#) 

de l'Académie de Limoges, Rectorat) et en proposant des sessions de travail aux personnels enseignants et leurs étudiants (sur rendez-vous via le

[formulaire de contact \(https://archives-dev.limoges.fr/contacter\)](https://archives-dev.limoges.fr/contacter)

).

